

Diplôme d'État d'ambulancier

DEA

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1502772F — Mise à jour : 15 janvier 2026

Organisme responsable : **CHU RENNES**

Contenu

Objectifs

Obtenir le diplôme d'état d'ambulancier

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention. Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations. En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences. Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe.

Programme

Formation théorique et pratique : 556 heures soit 16 semaines de formation

5 blocs de compétences

Bloc 1 : prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

Bloc 2 : réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

Bloc 3 : transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

Bloc 4 : entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

Bloc 5 : travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

Formation en milieu professionnel : 245 heures soit 7 semaines de stage

La formation en milieu professionnel comprend 3 types de stage, elle est réalisée dans le secteur sanitaire et social, en établissement de santé ou médicosocial et en entreprise de transport sanitaire

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Diplôme d'État d'ambulancier

Code RNCP : 36542

Métiers associés

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2173980	Présentiel	Rennes	18/01/2026	09/07/2026

Source : GREF Bretagne #1502772F